

Intelligence artificielle, justice cognitive et souveraineté numérique : enjeux pour l'éducation haïtienne

Wilfix SAGARD

Mots-clés : intelligence artificielle, éducation, Haïti, justice cognitive, souveraineté numérique, créole haïtien, colonialité numérique.

Keywords: artificial intelligence, education, Haiti, cognitive justice, digital sovereignty, Haitian Creole, digital coloniality.

Résumé

L'intelligence artificielle (IA) transforme progressivement les pratiques éducatives à l'échelle mondiale en proposant de nouvelles possibilités d'apprentissage, de personnalisation des parcours et de gestion des connaissances. Toutefois, son intégration soulève également des interrogations relatives aux inégalités numériques, aux biais algorithmiques, à la représentation des langues minoritaires et à la souveraineté des données. Dans les pays du Sud, ces enjeux revêtent une importance particulière en raison des contraintes structurelles qui caractérisent souvent les systèmes éducatifs. Cet article analyse les enjeux de l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne à partir d'une perspective critique mobilisant les concepts de pédagogie critique, de pédagogie régénératrice, de justice cognitive et de souveraineté numérique. L'étude adopte une démarche qualitative fondée sur une revue critique et documentaire de la littérature scientifique, institutionnelle et politique portant sur l'intelligence artificielle, l'éducation, les épistémologies du Sud et les transformations numériques contemporaines.

Les résultats montrent que l'intégration non critique de l'IA risque de renforcer certaines vulnérabilités déjà présentes dans le contexte haïtien, notamment la dépendance technologique, les biais linguistiques défavorables au créole haïtien et les formes contemporaines d'injustice cognitive. L'analyse met également en évidence plusieurs conditions favorables à une appropriation plus équitable de ces technologies, dont le développement de ressources numériques en créole, la valorisation des savoirs locaux et le renforcement de la gouvernance des données éducatives. L'étude conclut que les bénéfices potentiels de l'intelligence artificielle en éducation dépendent moins des performances techniques des outils que des choix pédagogiques, politiques et éthiques qui orientent leur déploiement. Dans cette perspective, l'intelligence artificielle apparaît comme un enjeu de gouvernance des savoirs autant qu'un enjeu technologique.

Abstract

Artificial intelligence (AI) is progressively transforming educational practices worldwide by offering new possibilities for learning, for personalizing learning pathways and for managing knowledge. Its integration, however, also raises questions concerning digital inequalities, algorithmic bias, the representation of minority languages and data sovereignty. In countries of the Global South, these issues take on particular importance because of the structural constraints that often characterize their education systems. This article analyses the issues at stake in integrating artificial intelligence into Haitian education from a critical perspective mobilizing the concepts of critical pedagogy, regenerative pedagogy, cognitive justice and digital sovereignty. The study adopts a qualitative approach based on a critical and documentary review of the scientific, institutional and policy literature on artificial intelligence, education, epistemologies of the South and contemporary digital transformations.

The findings show that the uncritical integration of AI risks reinforcing certain vulnerabilities already present in the Haitian context, notably technological dependence, linguistic biases unfavourable to Haitian Creole and contemporary forms of cognitive injustice. The analysis also highlights several conditions favourable to a more equitable appropriation of these technologies, among them the development of digital resources in Creole, the valuing of local knowledge and the strengthening of educational data governance. The study concludes that the potential benefits of artificial intelligence in education depend less on the technical performance of the tools than on the pedagogical, political

and ethical choices that guide their deployment. From this perspective, artificial intelligence appears as much a matter of knowledge governance as a technological one.

© Wilfix SAGARD, 2026. Publié par RESUME : Revue d'Enquêtes & Savoirs Universitaires Multidisciplinaires Essentiels. Article en libre accès, diffusé sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).

Pour citer cet article

Sagard, W. (2026). Intelligence artificielle, justice cognitive et souveraineté numérique : enjeux pour l'éducation haïtienne. RESUME, 1(2), 144–158. <https://doi.org/10.68181/p88n8w47>

Introduction

L'intelligence artificielle (IA) figure aujourd'hui parmi les innovations technologiques les plus influentes du XXI^e siècle. Les progrès récents réalisés dans les domaines de l'apprentissage automatique, des grands modèles de langage et de l'intelligence artificielle générative ont profondément modifié les modes de production, de diffusion et d'appropriation des connaissances. Dans le secteur éducatif, ces technologies sont présentées comme des leviers susceptibles de personnaliser les apprentissages, d'automatiser certaines tâches administratives et de faciliter l'accès aux ressources pédagogiques (UNESCO, 2021a, 2023). Cependant, l'enthousiasme suscité par ces innovations s'accompagne de nombreuses interrogations. Plusieurs chercheurs soulignent que les technologies numériques ne sont jamais neutres. Elles reflètent les contextes économiques, culturels et politiques dans lesquels elles sont conçues et déployées (Selwyn, 2021 ; Williamson, 2017). Dès lors, l'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs soulève des questions qui dépassent largement les dimensions techniques. Elle interroge la gouvernance des données, la protection de la vie privée, les inégalités d'accès, la représentation des langues minoritaires ainsi que la place des savoirs locaux dans l'environnement numérique mondial. Ces préoccupations apparaissent particulièrement importantes dans les pays du Sud. Bien que l'intelligence artificielle puisse contribuer à améliorer certains services éducatifs, elle peut également reproduire ou amplifier des formes historiques de dépendance technologique, linguistique et cognitive. Les débats récents sur la colonialité numérique, la souveraineté technologique et la décolonisation des savoirs montrent que les technologies numériques participent à des rapports de pouvoir qui influencent la circulation et la légitimation des connaissances (Mboa Nkoudou, 2015 ; Santos, 2014 ; Aguiar et da Silva, 2025). Le contexte haïtien constitue un terrain particulièrement pertinent pour examiner ces enjeux. Le système éducatif national fait face à plusieurs défis structurels liés aux infrastructures, à l'accès aux technologies, aux inégalités linguistiques et aux capacités institutionnelles. Dans ce contexte, l'émergence de l'intelligence artificielle soulève une question fondamentale : cette technologie peut-elle contribuer à améliorer les conditions d'apprentissage sans renforcer les mécanismes d'exclusion déjà présents dans le système éducatif ?

Le présent article poursuit deux objectifs complémentaires. Le premier consiste à analyser les principaux risques associés à une intégration non critique de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne. Le second vise à identifier les conditions susceptibles de favoriser une appropriation plus équitable, inclusive et contextualisée de ces technologies. Pour atteindre ces objectifs, l'étude adopte une démarche qualitative fondée sur une analyse documentaire

critique de la littérature scientifique et institutionnelle. Après avoir présenté la problématique, l'article expose le cadre théorique mobilisé, décrit la stratégie méthodologique retenue, puis analyse les principaux risques, contraintes et conditions de réappropriation associés à l'intelligence artificielle dans le contexte éducatif haïtien.

1. Problématique

L'histoire du système éducatif haïtien demeure profondément marquée par les héritages de la colonisation, les inégalités linguistiques et les tensions persistantes entre différents modes de production des savoirs. Malgré les avancées réalisées depuis plusieurs décennies, de nombreux chercheurs soulignent que les mécanismes de hiérarchisation des langues et des connaissances continuent d'influencer les trajectoires éducatives et les formes de reconnaissance sociale (Bhambra, 2007 ; Piron et al., 2016 ; Santos, 2014).

Cette situation est particulièrement visible dans les rapports entre le créole haïtien et le français. Alors que le créole constitue la langue maternelle de la majorité de la population, le français demeure largement associé aux institutions, à l'administration et aux formes de savoir historiquement valorisées. Cette dualité linguistique influence directement l'accès aux apprentissages et la réussite scolaire (MENFP, 2020).

L'émergence récente de l'intelligence artificielle dans les milieux éducatifs risque de réactiver certaines de ces inégalités sous des formes nouvelles. Les grands modèles de langage qui alimentent les outils d'IA contemporains sont principalement entraînés à partir de corpus rédigés dans quelques langues dominantes, notamment l'anglais. Les langues moins représentées, telles que le créole haïtien, disposent généralement de ressources numériques limitées, ce qui peut entraîner des écarts de performance et de représentation.

Au-delà des enjeux linguistiques, l'intelligence artificielle soulève également des questions épistémologiques. Les données utilisées pour entraîner les systèmes numériques reflètent des choix implicites concernant les savoirs considérés comme légitimes et les réalités jugées dignes d'être représentées. Lorsque ces données proviennent principalement de contextes extérieurs, les connaissances locales risquent d'être marginalisées ou invisibilisées (Piron et al., 2016 ; Santos, 2014).

Par ailleurs, les infrastructures numériques, les plateformes et les modèles d'intelligence artificielle utilisés dans les pays du Sud sont généralement développés et contrôlés par des acteurs étrangers. Cette situation soulève des questions importantes de souveraineté numérique et de dépendance technologique. Dans quelle mesure les institutions éducatives nationales conservent-elles leur capacité de décision lorsque les données, les algorithmes et les infrastructures essentielles sont conçus à l'extérieur du pays ? Quels risques de colonialité numérique et de dépendance technologique accompagnent l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne ? Quels effets l'intelligence artificielle peut-elle avoir sur la reconnaissance du créole haïtien et des savoirs locaux dans les processus éducatifs ? Quelles conditions de gouvernance, de justice cognitive et de souveraineté numérique sont nécessaires à une appropriation durable et équitable de l'intelligence artificielle en Haïti ? Plusieurs auteurs mettent en garde contre le risque de

solutionnisme technologique, c'est-à-dire la tendance à considérer les innovations numériques comme des solutions rapides à des problèmes éducatifs complexes. Une telle perspective peut occulter les dimensions sociales, économiques et institutionnelles qui influencent la qualité de l'éducation. Dans ce contexte, la présente étude cherche à répondre à la question principale suivante :

Comment l'intelligence artificielle peut-elle être intégrée dans l'éducation haïtienne de manière socialement équitable et pédagogiquement pertinente ? Cette question fondamentale oriente l'ensemble de l'analyse présentée dans cet article et sert de fil conducteur à l'examen critique des risques, des contraintes et des possibilités de réappropriation de l'intelligence artificielle dans le contexte éducatif haïtien.

2. Cadre théorique

L'analyse de l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation haïtienne repose sur un cadre théorique interdisciplinaire articulant cinq perspectives complémentaires : la pédagogie critique, la pédagogie régénératrice, la justice cognitive, la souveraineté numérique et les Critical AI Studies. Ces approches ont été retenues parce qu'elles permettent d'appréhender simultanément les dimensions pédagogiques, culturelles, politiques, épistémologiques et technologiques associées à l'usage de l'IA dans les contextes éducatifs contemporains.

L'hypothèse générale qui sous-tend cette étude est que l'intelligence artificielle ne constitue pas un simple outil technique. Elle participe à des systèmes complexes de production, de circulation et de légitimation des savoirs. Son analyse exige donc un cadre théorique capable d'examiner à la fois les rapports de pouvoir qui traversent les technologies numériques, les formes de reconnaissance ou de marginalisation des connaissances ainsi que les capacités de gouvernance des sociétés qui les utilisent.

2.1. La pédagogie critique : développer une conscience réflexive face à l'IA

La pédagogie critique développée par Freire (1974) considère l'éducation comme un processus de conscientisation permettant aux individus de comprendre les mécanismes sociaux qui influencent leur réalité. L'objectif de l'éducation ne se limite pas à la transmission de connaissances ; il consiste également à développer la capacité critique nécessaire à la transformation du monde.

Dans le contexte de l'intelligence artificielle, cette approche revêt une importance particulière. Les systèmes d'IA générative produisent souvent des réponses rapides, cohérentes et convaincantes qui peuvent être perçues comme objectives ou neutres. Pourtant, ces réponses résultent de processus algorithmiques fondés sur des données sélectionnées, organisées et interprétées selon certaines logiques sociales et économiques.

La pédagogie critique invite ainsi les apprenants à interroger les sources mobilisées par les systèmes numériques, à identifier les biais éventuels et à développer leur autonomie intellectuelle face aux contenus générés automatiquement. Dans cette perspective, l'IA ne remplace pas le jugement humain ; elle devient un objet de réflexion permettant d'exercer l'esprit critique et de renforcer la capacité d'analyse des apprenants (Freire, 1974 ; Selwyn, 2021 ; UNESCO, 2023).

Pour le contexte haïtien, cette perspective apparaît particulièrement pertinente. Elle permet de dépasser une approche purement techniciste de l'innovation éducative en replaçant les apprenants au centre du processus de construction des savoirs.

2.2. La pédagogie régénératrice : réparer les fractures historiques et éducatives

La pédagogie régénératrice proposée par Damus (2023, 2025) complète cette réflexion en mettant l'accent sur les dimensions réparatrices de l'éducation. Cette approche considère que les systèmes éducatifs doivent non seulement transmettre des connaissances, mais également contribuer à restaurer les capacités individuelles et collectives affectées par des héritages historiques de domination, d'exclusion ou de marginalisation.

Dans cette perspective, les technologies éducatives doivent être évaluées non seulement à partir de leur efficacité technique, mais aussi en fonction de leur capacité à soutenir l'émancipation des individus et des communautés.

Appliquée à l'intelligence artificielle, la pédagogie régénératrice invite à examiner les effets des technologies numériques sur les cultures locales, les langues minoritaires et les formes de savoir historiquement marginalisées. Elle conduit à s'interroger sur les conditions dans lesquelles l'IA pourrait contribuer à réduire certaines inégalités éducatives plutôt qu'à les reproduire.

Dans le contexte haïtien, marqué par des défis persistants liés à l'accès à l'éducation, aux ressources pédagogiques et à la reconnaissance des savoirs locaux, cette approche offre un cadre pertinent pour penser une intégration plus inclusive et plus contextualisée de l'intelligence artificielle.

2.3. La justice cognitive : reconnaître la pluralité des savoirs

Le troisième pilier théorique repose sur le concept de justice cognitive développé notamment par Piron, Regulus et Santos (Piron et al., 2016 ; Piron, 2018 ; Santos, 2014).

Cette approche repose sur l'idée qu'il ne peut exister de véritable justice sociale sans reconnaissance effective de la diversité des formes de connaissance. Les savoirs scientifiques produits dans les institutions académiques dominantes ne représentent qu'une partie de la richesse cognitive mondiale. Les savoirs communautaires, populaires,

autochtones, paysans ou issus des traditions orales possèdent également une valeur propre et contribuent à la compréhension des réalités sociales.

La justice cognitive permet ainsi d'interroger les mécanismes par lesquels certains savoirs sont reconnus, diffusés et légitimés tandis que d'autres sont marginalisés ou invisibilisés.

Cette réflexion est particulièrement pertinente dans l'analyse des systèmes d'intelligence artificielle. Les modèles contemporains sont entraînés à partir d'immenses ensembles de données dont la composition reflète des rapports de pouvoir linguistiques, culturels et géographiques. Les langues faiblement représentées ainsi que les connaissances produites en dehors des grands centres de recherche risquent d'être sous-représentées dans les environnements numériques.

Dans le cas d'Haïti, cette perspective conduit à s'interroger sur la place accordée au créole haïtien, aux savoirs communautaires et aux formes locales de production des connaissances dans les systèmes d'intelligence artificielle utilisés à des fins éducatives.

2.4. La souveraineté numérique : gouverner les données, les infrastructures et les usages

La souveraineté numérique constitue le quatrième pilier de l'analyse. Les travaux de Mboa Nkoudou (2015, 2016) ainsi que les recherches récentes sur la colonialité numérique montrent que les technologies numériques sont également des instruments de pouvoir.

Les infrastructures, les plateformes, les données et les algorithmes participent à la redistribution des capacités de décision entre les acteurs locaux et les acteurs globaux. Dans cette perspective, la question fondamentale n'est pas seulement de savoir qui utilise l'intelligence artificielle, mais également qui contrôle les données, qui développe les modèles, qui définit les règles d'utilisation et qui bénéficie des retombées produites par ces technologies.

Pour les pays du Sud, cette interrogation revêt une importance particulière. Une dépendance excessive à l'égard d'infrastructures ou de plateformes étrangères peut limiter la capacité des institutions nationales à définir leurs propres priorités éducatives.

Dans le cas haïtien, la souveraineté numérique concerne notamment la gouvernance des données éducatives, la protection des renseignements personnels, le développement de ressources adaptées au créole haïtien et la capacité des institutions nationales à participer aux décisions relatives aux technologies utilisées dans les établissements scolaires et universitaires.

2.5. Les Critical AI Studies : dépasser la neutralité apparente des algorithmes

Les Critical AI Studies constituent un champ émergent de recherche qui examine les effets sociaux, politiques, économiques et épistémologiques des systèmes d'intelligence artificielle (Offert & Dhaliwal, 2024 ; Paul, 2022).

Contrairement aux approches centrées principalement sur les performances techniques des algorithmes, ce courant s'intéresse aux conséquences de l'IA sur les rapports de pouvoir, les formes d'exclusion, les mécanismes de surveillance et les inégalités sociales.

Les chercheurs associés à ce courant considèrent que les systèmes d'intelligence artificielle incorporent des choix normatifs qui influencent la manière dont les individus sont représentés, catégorisés et évalués. Les algorithmes ne constituent donc pas des outils neutres ; ils participent à des processus de construction sociale de la réalité.

Cette perspective permet d'enrichir l'analyse de l'IA éducative en attirant l'attention sur les dimensions souvent invisibles de la technologie : les biais algorithmiques, les asymétries informationnelles, les mécanismes de surveillance et les rapports entre innovation technologique et justice sociale.

2.6. Vers un cadre conceptuel intégré de l'intelligence artificielle éducative

Bien que ces cinq perspectives possèdent des origines théoriques distinctes, elles convergent autour d'une même préoccupation : replacer les technologies numériques au service des finalités humaines, éducatives et sociales.

La pédagogie critique permet d'examiner les rapports de pouvoir présents dans les processus d'apprentissage. La pédagogie régénératrice insiste sur la réparation des injustices historiques et la valorisation des expériences vécues. La justice cognitive défend la pluralité des savoirs et lutte contre les formes contemporaines d'épistémicide. La souveraineté numérique interroge le contrôle des données, des infrastructures et des mécanismes décisionnels. Enfin, les Critical AI Studies permettent d'analyser les effets sociaux et politiques des systèmes algorithmiques.

L'articulation de ces cinq approches conduit à considérer l'intelligence artificielle comme un phénomène à la fois pédagogique, culturel, politique, épistémologique et technologique. Cette grille d'analyse permet d'évaluer non seulement les performances potentielles de l'IA, mais également ses effets sur les langues, les savoirs, les rapports de pouvoir et les capacités de gouvernance.

La contribution originale de cette étude réside précisément dans cette articulation théorique. Elle permet de dépasser les analyses technocentrées de l'intelligence artificielle pour examiner les conditions dans lesquelles ces technologies pourraient contribuer à une

éducation plus équitable, plus inclusive et davantage respectueuse de la diversité des savoirs dans le contexte haïtien.

3. Stratégie méthodologique

3.1. Nature de la recherche

Cette étude s'inscrit dans une approche qualitative de recherche documentaire et de nature critique. Elle vise à analyser les enjeux éducatifs, linguistiques, technologiques et épistémologiques associés à l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne. Contrairement à une recherche empirique fondée sur des enquêtes de terrain ou des expérimentations pédagogiques, la présente étude repose sur l'analyse critique de la littérature scientifique et institutionnelle disponible.

Ce choix méthodologique se justifie par le caractère émergent du phénomène étudié dans le contexte haïtien ainsi que par la volonté d'examiner les débats théoriques et politiques qui accompagnent actuellement le développement de l'intelligence artificielle en éducation.

3.2. Constitution du corpus documentaire

Le corpus documentaire a été constitué à partir de publications scientifiques évaluées par les pairs, d'ouvrages théoriques, de rapports institutionnels et de documents stratégiques portant sur :

- l'intelligence artificielle en éducation ;
- les inégalités numériques ;
- la justice cognitive ;
- la souveraineté numérique ;
- les épistémologies du Sud ;
- les transformations éducatives dans les pays du Sud.

Les documents retenus ont été publiés principalement entre 2014 et 2025 afin de tenir compte des développements récents liés à l'émergence de l'intelligence artificielle générative. Certaines références fondatrices ont néanmoins été conservées en raison de leur importance théorique, notamment Freire (1974), Santos (2014) et Mboa Nkoudou (2015).

Le corpus final comprend vingt-neuf références réparties entre ouvrages scientifiques, articles évalués par les pairs, rapports d'organisations internationales et publications spécialisées sur les réalités éducatives haïtiennes et caribéennes.

3.3. Critères de sélection

Les documents ont été retenus selon quatre critères principaux :

- leur pertinence par rapport aux questions de recherche ;
- leur contribution à la compréhension des enjeux de l'intelligence artificielle en éducation ;
- leur apport théorique aux notions de justice cognitive, de souveraineté numérique ou de colonialité numérique ;
- leur applicabilité aux réalités des pays du Sud ou du contexte haïtien.

Les publications strictement techniques portant exclusivement sur les performances algorithmiques ont été exclues lorsqu'elles ne présentaient pas de lien direct avec les dimensions éducatives, sociales ou politiques de l'étude.

3.4. Méthode d'analyse

L'analyse documentaire s'inspire des principes généraux de la revue critique de littérature présentés par Nambiema et al. (2021). L'objectif n'était pas de réaliser une revue systématique exhaustive, mais plutôt d'identifier les convergences, les tensions et les enjeux récurrents présents dans la littérature.

L'analyse s'est déroulée en quatre étapes :

- identification des concepts clés ;
- regroupement thématique des documents ;
- mise en relation des résultats avec le contexte haïtien ;
- synthèse critique des principaux constats.

Cette démarche a permis de structurer les résultats autour de trois axes majeurs : les risques associés à l'intelligence artificielle, les contraintes du contexte haïtien et les conditions d'une appropriation équitable de ces technologies.

3.5. Limites de l'étude

Cette recherche présente certaines limites. Elle repose exclusivement sur des données documentaires et ne comprend ni enquête de terrain, ni entretiens, ni expérimentation pédagogique. Par ailleurs, l'évolution rapide des technologies d'intelligence artificielle implique que certains développements récents puissent apparaître après la réalisation de l'étude.

Malgré ces limites, l'analyse documentaire constitue une démarche pertinente pour explorer les enjeux émergents associés à l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne et identifier des pistes de réflexion susceptibles d'orienter les futures recherches ainsi que les politiques publiques.

4. Résultats

L'analyse documentaire réalisée met en évidence trois ensembles de résultats convergents concernant l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne. Les travaux examinés révèlent d'abord plusieurs risques associés à une intégration non critique de ces technologies. Ils soulignent ensuite les contraintes structurelles propres au contexte haïtien. Enfin, ils permettent d'identifier diverses conditions susceptibles de favoriser une appropriation plus équitable de l'intelligence artificielle.

4.1. Les risques d'une intégration non critique de l'intelligence artificielle

4.1.1 La dépendance technologique

Le premier résultat concerne les risques de dépendance technologique associés à l'utilisation d'outils développés principalement à l'extérieur des pays du Sud. Plusieurs auteurs soulignent que les infrastructures numériques, les plateformes et les modèles d'intelligence artificielle sont largement contrôlés par quelques acteurs dominants situés dans les pays industrialisés (Alexander et al., 2024 ; Mboa Nkoudou, 2015 ; UNESCO IESALC, 2024).

Cette situation peut limiter la capacité des institutions nationales à contrôler les données éducatives, à définir leurs propres priorités pédagogiques et à participer aux décisions stratégiques concernant les technologies utilisées.

4.1.2 Les biais linguistiques et culturels

Le deuxième résultat concerne les inégalités de représentation linguistique observées dans les systèmes d'intelligence artificielle contemporains.

Les études analysées montrent que les langues disposant de ressources numériques limitées sont généralement moins bien représentées dans les modèles dominants. Cette situation peut affecter la qualité des réponses générées et contribuer à reproduire certaines formes d'exclusion linguistique (Mabien et Pierre, 2025 ; UNESCO, 2023).

Dans le contexte haïtien, cette problématique touche directement le créole haïtien, dont la présence demeure relativement faible dans plusieurs environnements numériques.

4.1.3 Le solutionnisme technologique

Un troisième résultat concerne la tendance à présenter l'intelligence artificielle comme une solution universelle aux difficultés éducatives.

Plusieurs auteurs rappellent que les problèmes rencontrés par les systèmes éducatifs résultent généralement de facteurs multiples incluant les inégalités sociales, les

infrastructures, la gouvernance institutionnelle et la formation des enseignants (Costa et Murphy, 2025 ; Selwyn, 2021).

Les bénéfices potentiels de l'IA apparaissent donc fortement dépendants des contextes dans lesquels les technologies sont déployées.

4.2. Contraintes structurelles du contexte haïtien

L'analyse documentaire met également en évidence plusieurs contraintes susceptibles d'influencer l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne.

Les principales contraintes identifiées sont présentées dans le tableau 1. Ces facteurs rappellent que l'efficacité des innovations technologiques dépend largement des conditions matérielles et organisationnelles dans lesquelles elles sont mises en œuvre.

Tableau 1. Contraintes structurelles identifiées dans la littérature et implications pour l'intégration de l'IA en éducation

Contraintes documentées	Manifestations observées dans la littérature	Implications pour l'éducation
Fracture numérique	Accès inégal à Internet et aux équipements	Risque d'exclusion numérique
Contraintes énergétiques	Instabilité de l'alimentation électrique	Difficultés d'utilisation continue
Vulnérabilités institutionnelles	Ressources limitées et gouvernance fragile	Déploiement plus complexe des technologies
Inégalités linguistiques	Faible représentation du créole dans les corpus numériques	Risques de biais et d'exclusion cognitive

Source : élaboration de l'auteur à partir de MENFP (2020), UNESCO (2021, 2023), UNESCO IESALC (2024), Alexander et al. (2024) et Mabien et Pierre (2025)

4.3. Conditions favorables à une appropriation équitable de l'intelligence artificielle

Le troisième ensemble de résultats concerne les conditions susceptibles de favoriser une intégration plus adaptée de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne.

Trois orientations principales émergent de la littérature.

4.3.1 Développement de ressources numériques en créole haïtien

L'un des constats les plus récurrents concerne l'importance de produire des ressources linguistiques adaptées au contexte national.

Les auteurs soulignent la nécessité de développer des corpus textuels, vocaux et pédagogiques en créole haïtien afin d'améliorer la qualité des outils numériques et de réduire les biais linguistiques observés dans les systèmes actuels.

4.3.2 Valorisation des savoirs locaux

L'analyse documentaire met également en évidence l'importance de documenter, préserver et valoriser les savoirs locaux dans les environnements numériques.

Cette perspective rejoint les travaux sur la justice cognitive qui insistent sur la nécessité de reconnaître la diversité des formes de connaissance et de lutter contre les mécanismes contemporains d'épistémicide (Piron et al., 2016 ; Santos, 2014).

4.3.3 Renforcement de la gouvernance numérique

Enfin, plusieurs auteurs considèrent que le développement d'une gouvernance publique des données éducatives constitue une condition essentielle à toute appropriation durable de l'intelligence artificielle.

Cette gouvernance concerne notamment la protection des données, les critères de sélection des technologies, la transparence des partenariats et la participation des institutions nationales aux décisions stratégiques relatives aux infrastructures numériques.

Tableau 2. Conditions favorables à une intégration équitable de l'IA dans l'éducation haïtienne

Défis identifiés	Conditions de réappropriation	Contributions attendues
Sous-représentation du créole	Développement de corpus linguistiques locaux	Amélioration de la qualité des outils
Invisibilisation des savoirs locaux	Numérisation et valorisation des ressources nationales	Renforcement de la justice cognitive
Dépendance technologique	Gouvernance nationale des données	Renforcement de la souveraineté numérique
Fragmentation régionale	Coopération caribéenne et partenariats académiques	Mutualisation des ressources

Source : élaboration de l'auteur à partir de Piron et al. (2016), Santos (2014), Mboa Nkoudou (2015, 2016), Alexander et al. (2024), CARICOM (2025) et UNESCO IESALC (2024).

Les résultats montrent ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne ne peut être envisagée uniquement sous l'angle de l'innovation technologique. Elle implique également des choix relatifs à la gouvernance des données, à la reconnaissance des savoirs, à la diversité linguistique et aux capacités institutionnelles nécessaires pour orienter le développement numérique du pays.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'examiner les enjeux associés à l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation haïtienne à partir d'une perspective critique mobilisant les concepts de pédagogie critique, de pédagogie régénératrice, de justice cognitive, de souveraineté numérique et des Critical AI Studies.

À partir d'une démarche qualitative fondée sur une analyse documentaire critique, l'étude a mis en évidence trois constats principaux. Premièrement, l'intégration non critique de

l'intelligence artificielle peut contribuer à renforcer certaines formes de dépendance technologique, linguistique et cognitive déjà présentes dans les pays du Sud. Deuxièmement, les contraintes structurelles du contexte haïtien, notamment les inégalités d'accès aux infrastructures numériques, les limitations institutionnelles et la faible représentation du créole haïtien dans les corpus numériques, constituent des facteurs déterminants dans l'adoption de ces technologies. Troisièmement, plusieurs conditions favorables à une appropriation plus équitable de l'intelligence artificielle ont été identifiées, notamment le développement de ressources numériques en créole, la valorisation des savoirs locaux et le renforcement de la gouvernance des données éducatives.

Les résultats montrent que l'intelligence artificielle ne peut être considérée uniquement comme une innovation technique. Son déploiement transforme également les modes de production, de circulation et de légitimation des connaissances. Les enjeux éducatifs associés à l'IA concernent donc autant les dimensions technologiques que les questions linguistiques, culturelles, politiques et épistémologiques.

Dans le contexte haïtien, l'enjeu principal ne consiste pas à accepter ou à rejeter l'intelligence artificielle, mais à définir les conditions permettant son intégration dans une perspective de justice cognitive, de souveraineté numérique et de développement éducatif durable. Une telle orientation suppose une participation active des institutions éducatives, des décideurs publics, des chercheurs et des communautés concernées dans la définition des politiques numériques.

La contribution originale de cette étude réside dans l'articulation de la pédagogie critique, de la pédagogie régénératrice, de la justice cognitive, de la souveraineté numérique et des Critical AI Studies pour analyser les enjeux de l'intelligence artificielle en éducation. Cette approche permet de dépasser les analyses technocentrées en mettant en évidence les dimensions épistémologiques, linguistiques et politiques qui conditionnent l'appropriation de l'IA dans les contextes éducatifs du Sud.

Cette recherche présente certaines limites liées à son caractère documentaire. Des travaux futurs pourraient compléter cette réflexion par des enquêtes empiriques auprès d'enseignants, d'étudiants, de gestionnaires scolaires et de développeurs impliqués dans les usages éducatifs de l'intelligence artificielle en Haïti. Ces recherches permettraient de mieux documenter les pratiques émergentes et d'évaluer concrètement les effets de ces technologies sur les apprentissages, les inégalités éducatives et la production des savoirs.

En définitive, l'intelligence artificielle ne représente ni une solution miracle ni une menace inévitable. Son impact dépendra principalement des choix pédagogiques, politiques et éthiques qui accompagneront son développement. Pour Haïti, l'enjeu fondamental demeure celui d'une appropriation critique capable de mettre les technologies numériques au service des besoins éducatifs nationaux, de la diversité linguistique et de la pluralité des savoirs.

Références

- Aguiar, C. E. S., et da Silva, D. K. M. (2025). Décoloniser la technologie et l'intelligence artificielle : vers des pratiques cosmotechniques émergentes. *Sociétés*, 167(1), 87-98.
- Alexander, D., Døhl Diouf, L., et Wooding, C. (2024). Artificial intelligence readiness in the Caribbean: An exploratory review. Economic Commission for Latin America and the Caribbean.
- Bhambra, G. K. (2007). *Rethinking modernity: Postcolonialism and sociological imagination*. Palgrave Macmillan.
- CARICOM Secretariat. (2025). Five insights on artificial intelligence in education. CARICOM Secretariat.
- Costa, C., et Murphy, M. (2025). Critical education, generative artificial intelligence and the tyranny of freedom: A critique of modern technocracy. *Technology, Pedagogy and Education*.
- Damus, O. (2023). La pédagogie régénératrice et réparatrice. *Anthropologie des savoirs des Suds*, 1, 7-29.
- Damus, O. (Dir.). (2023). *Anthropologie des savoirs des Suds : Plaidoyer pour les pédagogies régénératrices et réparatrices*. Éditions Science et Bien Commun.
- Damus, O. (2025). L'éducation à la citoyenneté mondiale au prisme de la pédagogie régénératrice et réparatrice. *Anthropologie des savoirs des Suds*, 2.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*. François Maspero.
- Harvey, J., Alalouf-Hall, D., Zhegu, M., et Coulombe, C. (2025). Repenser l'innovation sociale à travers le prisme de la décolonisation. *Revue Organisations et territoires*, 34(1), 150-171.
- Jobin, A., Ienca, M., et Vayena, E. (2019). The global landscape of AI ethics guidelines. *Nature Machine Intelligence*, 1(9), 389-399.
- Mabien, B., et Pierre, R. (2025). L'intelligence artificielle (IA) comme levier de digitalisation des langues créoles : Impact culturel et technologique sur le créole haïtien. HAL Open Science.
- MENFP. (2020). *Plan décennal d'éducation et de formation 2020-2030*. Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.
- Mboa Nkoudou, T. H. (2015). Stratégies de valorisation des savoirs locaux africains : Questions et enjeux liés à l'usage du numérique au Cameroun. *Éthique publique*, 17(2).
- Mboa Nkoudou, T. H. (2016). Les injustices cognitives en Afrique subsaharienne : Réflexions sur les causes et les moyens de lutte. Dans F. Piron, S. Regulus et M.

S. Dibounje Madiba (Dir.), Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Éditions Science et Bien Commun.

Nambiema, A., Fouquet, J., Guilloteau, J., et Descatha, A. (2021). La revue systématique et autres types de revue de la littérature : qu'est-ce que c'est, quand, comment, pourquoi ? Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement, 82(5), 539-552.

Offert, F., et Dhaliwal, R. S. (2024). The method of Critical AI Studies: A propaedeutic. arXiv.

Paul, R. (2022). Can critical policy studies outsmart AI? Research agenda on artificial intelligence technologies and public policy. Critical Policy Studies, 16(4), 497-509.

Piron, F. (2018). Justice et injustice cognitives : De l'épistémologie à la matérialité des savoirs humains.

Piron, F., Regulus, S., et Dibounje Madiba, M. S. (Dir.). (2016). Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux : Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable. Éditions Science et Bien Commun.

Santos, B. de Sousa. (2014). Epistemologies of the South: Justice against epistemicide. Paradigm Publishers.

Selwyn, N. (2021). Should robots replace teachers? AI and the future of education. Polity Press.

UNESCO. (2021a). AI and education: Guidance for policy-makers. UNESCO.

UNESCO. (2021b). Recommendation on the ethics of artificial intelligence. UNESCO.

UNESCO. (2023). Guidance for generative AI in education and research. UNESCO.

UNESCO IESALC. (2024). Higher education and the growing use of artificial intelligence: Implications for teaching, learning and governance. UNESCO IESALC.

Victor, C. C. (2025). Créolisation captive et injustice épistémique : L'exemple du lakou haïtien. Revue Organisations et territoires, 34(1), 134-149.

Williamson, B. (2017). Big data in education: The digital future of learning, policy and practice. Sage.

.